Sondage sur le placement des diplômés du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
Sondage de 2001 des diplômés de 1997-98

Préparé pour le
Ministère de la Formation et du
Développement de l'emploi

ISBN: 1-55236-633-2

Préparé par
Baseline Market Research Ltd.
18 Mai, 2001

104-01890/

Table des matières

1.0 Introduction 1

2.0 Renseignements généraux 1

3.0 Méthode de sondage 3

4.0 Diplômés et personnes sondées 5

5.0 Résultats de la recherche 9

5.1 Taux d'activité et d'emploi 9
5.2 Taux d'activité 10
5.3 Taux d'emploi 11
5.4 Comparaison des taux d'activité et d'emploi 12
5.5 Emplois au Nouveau-Brunswick 13
5.6 Emplois ayant un rapport avec la formation 14
5.7 Heures de travail 15
5.8 Gains hebdomadaires moyens 16
5.9 Situation par rapport au marché du travail 22
5.10 Durée d'occupation de l'emploi actuel 22
5.11 Situation d'activité durant la semaine de référence 23
5.12 Sommaire d'emplois des diplômés 25
5.13 Diplômés sans emploi durant la semaine de référence 25
5.14 Vue d'ensemble sur les emplois depuis le diplôme 27
5.15 Déménagements des diplômés 30
5.16 Éducation et formation supplémentaires 31
5.17 Évaluation des programmes du CCNB 32
5.18 Autres compétences acquises au CCNB 35

6.0 Conclusion 36

Liste des graphiques et tableaux

Liste des graphiques :

Graphique 1 : Taux d'activité et d'emplois 13
Graphique 2 : Niveaux de salaire, par sexe et heure de travail réel 16
Graphique 3 : Situation d'activité durant la semaine de référence 24
Graphique 4 : Trois ans après le diplôme 29
Graphique 5 : Évaluation du programme en ce qui concerne la préparation à l'emploi 33

Liste de tableaux :

Tableau 1 : Programmes faisant l'objet d'un taux de réponse faible 6
Tableau 2 : Comparaison de la population et de l'échantillon 7
Tableau 3 : Régimes d'emploi signalés en 1999 et en 2001 15
Tableau 4 : Gains signalés en 1999 et en 2001 18
Tableau 5 : Comparaison des salaires durant la semaine de référence par programme 19
Tableau 6 : Changements dans le salaire moyen 20
Tableau 7 : Comparaisons des salaires moyens 21
Tableau 8 : Comparaison de la situation par rapport aux principaux emplois 22
Tableau 9 : Situation d'activité durant la semaine de référence 24
Tableau 10 : Comparaisons pour les diplômés de 1997-1998 25
Tableau 11 : Évaluation : préparation à l'emploi dans un domaine connexe 33
Tableau 12 : Évaluation des programmes selon la situation d'activité 34
Tableau 13 : Autres compétences acquises au CCNB 35

Sommaire

À la demande du ministère de la formation et du Développement de l'emploi, Baseline Market Research Ltd. a effectué le sondage sur le placement, après trois ans, des diplômés de 1997-1998 du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Les mêmes diplômés de 1997-1998 avaient déjà été contactés en 1999, soit environ un an après l'obtention de leur diplôme.

En tout, 1 517 diplômés des programmes réguliers de l'année d'études 1997-1998 ont été interviewés, soit 70 % des diplômés des programmes réguliers sur lesquels on avait des renseignements sur les contacts (2 155 des 2 195 diplômés). Les participants au sondage représentaient avec précision l'ensemble des diplômés pour ce qui est des programmes d'études, des campus, de l'âge, du sexe et des lieux de résidence.

Le sommaire qui suit présente les principales constatations du sondage :

- Le pourcentage des diplômés actifs était un peu plus faible en 2001 qu'en 1999. Toutefois, le taux d'emploi en 2001, établi à 90 %, est plus élevé que le taux de 88 % des diplômés des programmes réguliers de 1999.

- Les diplômés qui occupaient un emploi à temps plein durant la semaine de référence du 18 mars 2001 travaillaient en moyenne 41 heures par semaine et gagnaient en moyenne 553,77 $ par semaine à des emplois à temps plein, soit 19 % de plus que les diplômés contactés en 1999 (465,70 $).

- On constate encore une inégalité économique, et celle-ci prend de l'ampleur, entre les hommes et les femmes trois ans après la fin des études. En 1999, les femmes diplômées qui étaient employées à temps plein gagnaient 79 % du salaire moyen des hommes diplômés employés à temps plein. En 2001, les femmes diplômée qui étaient employées à temps plein gagnaient 75 % du salaire moyen des hommes diplômés employés à temps plein.

- Le pourcentage des diplômés qui occupaient des postes permanents s'est amélioré au cours de la période de trois ans : 84 % de ceux qui étaient employés occupaient des postes permanents en 2001, comparativement à 68 % en 1999.

- Soixante pour cent des diplômés avaient occupé deux emplois ou moins depuis leur diplôme. Les diplômés de ce groupe étaient plus susceptibles d'avoir trouvé un emploi dans un domaine ayant un rapport avec leurs études terminées que ceux qui avaient trouvé trois ou plus de trois emplois depuis l'obtention de leur diplôme.

- Depuis l'obtention de leur diplôme, 19 % des diplômés contactés avaient déménagé dans une autre province. Environ 49 % de ces derniers étaient revenus au Nouveau-Brunswick au plus tard durant la semaine de référence du 18 mars 2001. Au moment du contact, en 2001, 90 % des diplômés résidaient au Nouveau-Brunswick.

- Environ 33 % des diplômés contactés étaient retournés à l'école ou avaient suivi un cours à un moment donné depuis juillet 1998. Parmi ceux qui étaient retournés à l'école, 66 % s'étaient inscrits à un programme d'éducation ou de formation dans le même domaine que leurs études précédentes au CCNB.

- Dans l'ensemble, 82 % des diplômés ont indiqué que le CCNB avait fait un travail excellent (38 %) ou bon (44 %) pour les préparer à un emploi dans un domaine connexe.

- Environ 34 % des diplômés contactés ont mentionné qu'au cours de leurs études au CCNB ils avaient acquis d'autres compétences ou habiletés qui les ont aidés à trouver un emploi. Les compétences ou habiletés mentionnées le plus souvent sont notamment des attitudes ou comportements positifs, l'aptitude à utiliser et à appliquer des connaissances et expériences, le travail d'équipe et les techniques de communication, l'expertise en informatique et un ensemble de compétences en développement de l'emploi.

Le présent sondage sur le placement des diplômés après trois ans est le sixième du genre effectué pour le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Les informations recueillies ressemblent beaucoup à celles qui ont été obtenues pour le dernier rapport publié en 1999, ce

qui semble dénoter des tendances semblables chez les diplômés dans la période de trois ans qui suit l'obtention de leur diplôme.

L'analyse des informations obtenues (voir le graphique suivant) sur le nombre d'emplois occupés permet de formuler les observations suivantes :

- Il n'existe aucune différence dans le rapport entre la probabilité d'un emploi durant la semaine de référence et le nombre d'emplois occupés si ce nombre était de 2 ou 1 depuis le diplôme ; les diplômés qui avaient occupé un ou deux emplois étaient également susceptibles (92 %) d'être employés durant la semaine de référence ;
- les diplômés qui avaient occupé trois ou plus de trois emplois étaient légèrement moins susceptibles que les deux autres groupes d'être employés (88 %) durant la semaine de référence ;

- les diplômés qui avaient occupé un seul emploi étaient plus susceptibles (90 %) d'occuper des postes ayant un rapport avec leur formation que ceux qui avaient occupé deux (81 %) ou trois postes ou plus (74 %).

Trois ans après le diplôme

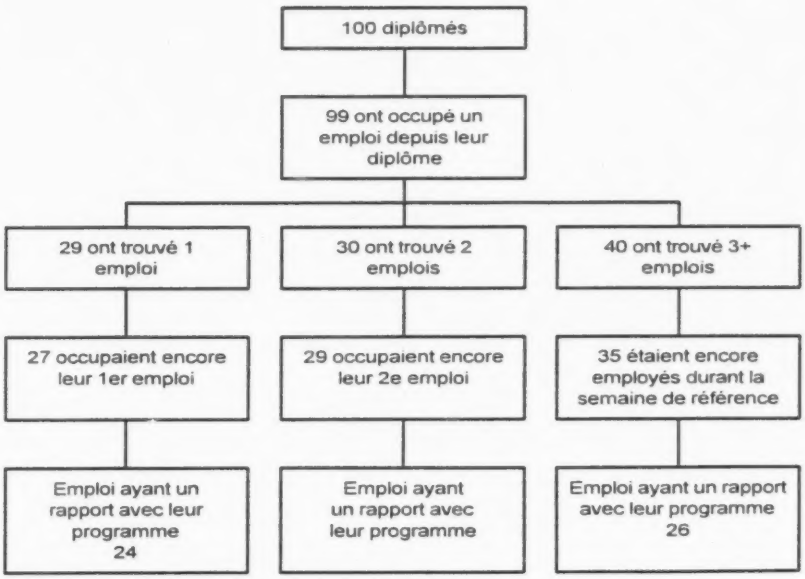

1.0 Introduction

Le présent rapport résume les conclusions du sondage de 2001 sur le placement, après trois ans, des diplômés de 1997-1998 du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et du *New Brunswick College of Craft and Design*. Il s'agit d'un sondage commandé par le ministère de la Formation et le Développement de l'emploi et effectué par Baseline Market Research Ltd. (Baseline).

Les sections suivantes présentent des renseignements généraux sur le sondage, expliquent la méthode utilisée, comparent les diplômés et les personnes sondées, et tirent des conclusions du sondage sur le placement des diplômés après trois ans.

2.0 Renseignements généraux

Les activités en matière d'emploi et la participation au marché du travail des diplômés du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) font l'objet d'un sondage chaque année depuis 1983. En 1996, le ministère responsable, qui à ce moment-là était le ministère de l'Enseignement supérieur et du Travail, a effectué le premier sondage sur le placement, après trois ans, des diplômés de 1992-1993. Depuis 1996, des sondages sur les placements après trois ans ont lieu chaque année.

Le sondage de 2001 sur le placement des diplômés après trois ans, comme les sondages précédents, a été conçu pour donner une vue d'ensemble des expériences des diplômés au cours de la période de trois ans qui suivait la fin de leurs programmes d'études. Il s'agissait surtout d'obtenir des informations sur l'emploi des diplômés et sur les autres cours qu'ils ont suivis depuis leur diplôme. Le sondage de 1999 visait plus particulièrement les buts suivants :

- déterminer la situation actuelle (2001) par rapport au marché du travail des diplômés de programmes réguliers de l'année d'études 1997-1998 ;

- renseigner sur le taux d'activité des diplômés depuis qu'ils ont terminé leur programme d'études au CCNB ;

- établir les rapports qui existent entre le programme de formation suivi et les postes occupés depuis que les diplômés ont terminé le programme, en 1997-1998 ;

- renseigner sur l'éducation et la formation supplémentaires que les diplômés ont acquises depuis qu'ils ont terminé le programme du CCNB ;

- obtenir des informations sur les déménagements des diplômés ; et

- savoir ce que les diplômés pensent de leur expérience au Collège communautaire.

La section suivante explique la méthode utilisée pour l'atteinte des objectifs indiqués.

3.0 Méthode de sondage

Le ministère a fourni à Baseline Market Research une base de données renfermant la liste initiale des 2 155 diplômés de 1997-1998 des programmes réguliers du CCNB. Les données renfermaient aussi des informations mises à jour au cours du sondage de 1999 sur les numéros de téléphone des diplômés. Pour les fins du présent rapport, les diplômés sont les 2 155 diplômés des programmes réguliers. Le nombre ci-dessus sert de base pour le calcul des statistiques sur la population de diplômés.

L'instrument de recherche a été conçu par le personnel du ministère en consultation avec le CCNB avant l'octroi du contrat. Baseline Market Research a adapté l'instrument pour son système de collecte de données assistée par ordinateur (CATI).

Les répondants ont été interviewés au téléphone et des efforts ont été faits pour rejoindre tous les diplômés des programmes réguliers, quel que soit leur lieu de résidence actuel. Il fut promis aux diplômés que leurs réponses ne seraient divulguées à absolument personne, conformément aux normes de recherche professionnelle. Les intervieweurs comprenaient les objectifs du projet et avaient reçu des instructions sur l'emploi de l'instrument de recherche final avant le début de la collecte de données. Le ministère a fourni une liste d'instructions méthodologiques à suivre dans certains types de situations et face à certaines réponses.

Tous les contacts ont été faits dans la langue officielle du choix de la diplômée ou du diplômé. Les tentatives d'appels ont eu lieu au cours d'une période de 23 jours entre le 27 mars et le 18 avril 2001. Au moins cinq rappels ont été faits en vue de contacter les diplômés non rejoints la première fois à des numéros actifs, dans le but d'obtenir des interviews.

Le calcul du taux de réponse au sondage est le pourcentage du nombre total de contacts effectués, par rapport au nombre total de diplômés. Pour l'étude en question, le taux de

réponse était de 70 % (1 517 interviews terminés pour une population totale de 2 155 diplômés). Les contacts qui n'ont pas pu être faits étaient attribuables surtout à l'absence de numéros de téléphone courants plutôt qu'au refus des diplômés de participer à l'étude. Il convient de noter que 48 % des répondants qui avaient refusé de participer au sondage de suivi après un an ont bien voulu participer aux interviews dans le présent sondage de suivi après trois ans.

Après la collecte de données et le codage de toutes les réponses ouvertes, nous avons remis au ministère les fréquences initiales et un fichier de données pour un système SPSS.

La section suivante compare les personnes sondées avec l'ensemble des diplômés dont elles font partie.

4.0 Diplômés et personnes sondées

Étant donné que les informations obtenues dans le sondage de 2001 doivent servir à décrire la population des diplômés des programmes réguliers dans son ensemble, il importe de montrer que la population sondée (répondants) représente l'ensemble des diplômés de l'année d'études 1997-1998.

Pour vérifier la représentativité de la population sondée (groupe de répondants), on a choisi d'examiner le taux de réponse au sondage pour chaque programme. Comme il est mentionné plus haut, le taux de réponse global était de 70 %. Le tableau A-1 de l'annexe A renseigne sur les taux de réponse au sondage obtenus pour chaque programme offert par l'entremise du CCNB.

Baseline Market Research a interrogé les diplômés de 122 des 125 programmes offerts par le CCNB aux diplômés de 1997-1998. Les seuls programmes pour lesquels aucun contact n'a été fait sont Conception de texture de tissus III, Technologie du génie électronique II – contrôle industriel et Techniques de communication – journalisme II.

Même si le taux de réponse était acceptable pour la plupart des programmes, c'est-à-dire un taux de 50 % ou plus, il fut plus difficile de rejoindre les diplômés de plusieurs programmes. Le tableau 1 résume le taux de réponse en ce qui concerne les programmes en question.

Tableau 1
Programmes faisant l'objet d'un taux de réponse faible
(comparaison avec 1999 et 2001)

Programmes	N^bre de diplômés réguliers	Taux de réponse 1999	Taux de réponse 2001
Techniques de communication - journalisme II	4	50 %	--
Conceptions de textures de tissus III	1	--	--
Technologie du génie électronique II - contrôle industriel	2	100 %	--
Techniques culinaires	5	20 %	20 %
Technologie de l'ingénierie du savoir II	8	75 %	25 %
Graphisme artistique III	7	43 %	29 %
Conception de jeux électroniques II	13	62 %	31%
Fabrication assistée par ordinateur	3	67 %	33 %
Joaillerie II	5	60 %	40 %
Argile III	5	40 %	40 %
Photographie III	10	70 %	40 %
Techniques d'hôtellerie et de restauration II	19	68 %	42 %
Techniques de communication - production vidéo et production télévisée II	7	71 %	43 %
Agro-techniques II	14	50 %	43 %
Technologie des affaires - Administration	9	78 %	44 %
Centres d'appels	9	56 %	44 %
Soutien relatif aux systèmes informatiques	26	77 %	46 %

Baseline a essayé de contacter 100 % des diplômés des programmes suivis par 10 personnes ou moins. Dans l'ensemble de l'échantillon, on pouvait compter 283 diplômés de ce genre de programmes. Baseline a contacté 181 d'entre eux, soit un taux de 64 %.

Le tableau 2 a été préparé pour un examen de la représentativité de la population sondée. La population sondée et la population de diplômés des programmes réguliers se compare pour ce qui est du sexe et de la répartition par âge. La population sondée est aussi représentative des diplômés des collèges particuliers où les programmes étaient suivis.

Tableau 2
Comparaison de la population et de l'échantillon

Caractéristiques	Population de diplômés (Programmes réguliers)	Population sondée (Répondants)
Nombre total	2 155	1 470
Sexe		
Hommes	52 %	52 %
Femmes	48 %	48 %
	100 %	100 %
Âge au moment du contact pour le sondage		
24 ans ou moins	53 %	51 %
25-29 ans	25 %	28 %
30-39 ans	13 %	13 %
40-49 ans	8 %	6 %
50+ ans	1 %	2 %
	100 %	100 %
Campus		
Bathurst	11 %	11 %
Campbellton	8 %	8 %
Dieppe	10 %	9 %
Edmundston	4 %	4 %
Miramichi	9 %	9 %
Moncton	20 %	20 %
NBCCD	2 %	2 %
Saint John	20 %	21 %
St. Andrews	9 %	9 %
Woodstock	7 %	7 %
	100 %	100 %

L'ensemble des diplômés, tout comme les personnes rejointes dans l'échantillon, avaient une moyenne d'âge de 27 ans en 2001. Le tableau A-1 donne une ventilation de l'âge moyen des répondants pour chaque programme retenu. Il renseigne aussi sur la répartition par sexe pour chaque programme.

Au moment du contact pour le sondage sur le placement des diplômés après trois ans, les répondants vivaient aux endroits suivants :

- 90 % au Nouveau-Brunswick :
- 2 % en Alberta :
- 2 % en Ontario ;
- 2 % en Nouvelle-Écosse :
- 1 % au Québec ;
- 2 % dans une autre province canadienne ; et
- 1 % aux États-Unis.

Les informations présentées au tableau 2 et au tableau A-1 indiquent que la population sondée forme une base solide permettant de tirer des conclusions générales sur la population totale des diplômés, sauf pour les deux programmes qui n'ont pas fait l'objet de contacts.

5.0 Résultats de la recherche

Le présent exposé de faits résume les principales constatations du sondage en ce qui concerne les objectifs de la recherche. Les tableaux détaillés de l'annexe A présentent de l'information au niveau des programmes.

L'information présentée porte tout d'abord sur la participation au marché du travail des diplômés contactés. Dans la mesure du possible, les informations obtenues lors du sondage de 2001 sont comparées avec celles obtenues auprès du même groupe de diplômés au cours du sondage de 1999 sur le placement des diplômés après un an.

5.1 Taux d'activité et d'emploi

D'après les définitions acceptées de Statistique Canada, les répondants peuvent être regroupés en trois catégories qui s'excluent mutuellement :

- **personnes occupées :** représentent les diplômés qui occupent un emploi (employés) ou qui sont en affaires à temps plein (30 heures ou plus par semaine) ou à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) ;

- **chômeurs :** représentent les diplômés qui n'ont pas de travail (sans emploi) mais qui cherchent du travail, ainsi que ceux qui ont accepté un emploi à temps plein qui doit commencer dans un proche avenir ; et

- **inactifs :** représentent les diplômés qui ne travaillent pas et ne cherchent pas du travail, ou les diplômés qui ne sont pas prêts à travailler.

D'après les définitions ci-dessus, la **population active** se compose des diplômés occupés et chômeurs, et le **taux d'activité** est le nombre de diplômés qui font partie de la population active, exprimé en pourcentage de l'ensemble des diplômés.

5.2 Taux d'activité

Durant la semaine de référence du 18 mars 2001 :

- 93 % des répondants au sondage étaient actifs ; et
- 7 % des répondants étaient inactifs au moment du contact (c'est-à-dire qu'ils n'occupaient pas un emploi ou ne cherchaient pas un emploi).

Les taux d'activité étaient les mêmes (93 %) pour les diplômés et de sexe masculin et de sexe féminin.

Lors du contact de 1999, 95 % des diplômés des programmes réguliers étaient actifs et le taux de participation des femmes (96 %) était légèrement plus élevé que celui des hommes (95 %).

Le tableau A-2, à l'annexe A, renseigne sur les taux d'activité par rapport à chaque programme. Un examen de ce tableau permet de faire les observations suivantes :

- les diplômés de cinq programmes avaient un taux de participation inférieur à 70 % : Haute couture III (50 %), Aménagement paysager (50 %), Technologie alimentaire II (67 %), Technologie du génie électronique III - contrôles industriels (Co-Op) (67 %), Technologie du génie civil - arpentage (67 %) ; et
- les diplômés de 64 des 122 programmes contactés (52 % des programmes) avaient un taux d'activité de 100 %.

5.3 Taux d'emploi

Selon Statistique Canada, le **taux de chômage** est le pourcentage du nombre de diplômés sans emploi par rapport au nombre de diplômés actifs. Dans ce but, le **taux d'emploi** est le pourcentage des diplômés ayant un emploi par rapport au nombre de diplômés actifs.

Au moment du sondage durant la semaine de référence du 18 mars 2001 :

- le taux d'emploi des diplômés était de 90 % ; et
- le taux de chômage était de 10 %.

En 1999, le taux d'emploi des diplômés des programmes réguliers était de 88 %, et le taux de chômage était de 12 %.

On a constaté une différence statistiquement significative dans les taux d'emploi des diplômés de sexe masculin et féminin :

- le taux d'emploi global chez les femmes était de 95 %, comparativement à un taux de 86 % chez les hommes ; toutefois,
- durant la semaine de référence, 95 % des hommes ayant un emploi travaillaient à temps plein, comparativement à 83 % chez les femmes.

Des tendances semblables avaient été signalées en 1999.

Un examen des informations présentées au tableau A-2 permet de formuler les observations suivantes :

- les diplômés de 56 des 122 programmes (46 %) qui ont été contactés avaient un taux d'emploi de 100 % ; et

- les diplômés de 6 des 122 programmes (5 %) avaient des taux d'emploi inférieurs à 50 % : Aménagement paysager (0 %) ; Techniques agricoles (33 %); Technologie agricole II (50 %); Centres d'appels (50 %); Travailleur forestier professionnel (50 %) ; Techniques d'imprimerie III (Co-Op) (50 %); Réparation de machines à petits moteurs (50 %).

5.4 Comparaison des taux d'activité et d'emploi

Le graphique 1 résume les informations obtenues sur les taux d'activité et d'emploi des diplômés de 1997-1998 un an et trois ans après la fin de leurs études dans un collège communautaire.

D'après les informations contenues dans le graphique 1, il est permis de constater que le taux d'activité a diminué pour passer de 95 % à 93 % sur la période de deux ans depuis 1999, et que le taux d'emploi a augmenté de 2 points de pourcentage. Il est intéressant de noter qu'une même tendance a été observée dans les sondages précédents des diplômés après trois ans.

Graphique 1

Taux d'activité et d'emploi

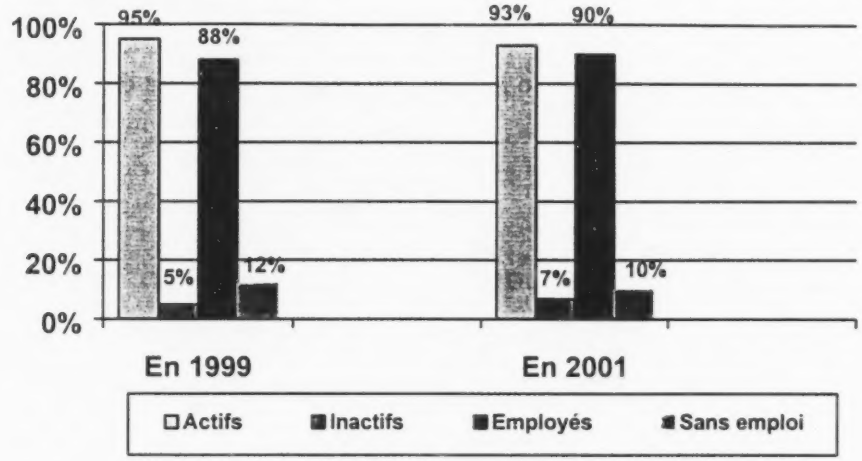

5.5 Emplois au Nouveau-Brunswick

Pour ce qui est de la résidence, les diplômés employés avaient les mêmes tendances que les autres diplômés. Chez les diplômés employés contactés :

- 90 % résidaient au Nouveau-Brunswick ;
- 3 % étaient en Alberta ;
- 2 % étaient en Ontario ;
- 2 % étaient en Nouvelle-Écosse ;
- 1 % étaient au Québec ;
- 1 % étaient dans une autre province canadienne ; et
- 1 % étaient à l'extérieur du Canada.

En 1999, 93 % des diplômés employés occupaient un emploi au Nouveau-Brunswick, comparativement à 90 % en 2001, soit une diminution de trois points de pourcentage chez les diplômés employés qui demeurent au Nouveau-Brunswick.

Le tableau A-6, à l'annexe A, montre les tendances en matière de déménagement des répondants au sondage.

5.6 Emplois ayant un rapport avec la formation

Chez les répondants au sondage :

- 63 % de ceux qui occupaient un emploi ont mentionné que leur poste avait un rapport direct avec leur formation reçue au CCNB ;
- 18 % de ceux qui occupaient un emploi ont mentionné que leur poste avait un rapport indirect avec leur formation reçue ; et
- 19 % de ceux qui occupaient un emploi ont mentionné que leur poste n'avait aucun rapport avec leur formation reçue au CCNB.

Le tableau A-3 à l'annexe A donne, par programme, un résumé des emplois ayant un rapport avec la formation.

Lorsqu'ils avaient été contactés un an après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de 1997-1998 avaient signalé une tendance très semblable puisque, selon eux, 63 % de leurs postes avaient un rapport direct et 18 % avaient un rapport indirect avec la formation qu'ils avaient reçue au CCNB.

5.7 Heures de travail

Le taux des emplois à temps plein obtenus par les diplômés est un indicateur clé de succès obtenu dans les efforts d'intégration dans la population active. Parmi la population sondée, 89 % des diplômés qui avaient un emploi travaillaient à temps plein pour une moyenne de 41 heures durant la semaine de référence.

Le tableau 3 résume les régimes de travail des hommes et femmes diplômés de 1997-1998. Il révèle une diminution de deux points dans le pourcentage des diplômés travaillant à temps plein durant la période de 1999 à 2001. Le pourcentage des femmes employées à temps plein avait diminué de 3 points de pourcentage et le pourcentage des hommes employés à temps plein avait diminué de 1 point de pourcentage.

Tableau 3
Régimes d'emploi signalés en 1999 et en 2001

	1999	2001
Employés à temps plein	91 %	89 %
Hommes	96 %	95 %
Femmes	86 %	83 %
Employés à temps partiel	9 %	11 %
Hommes	4 %	5 %
Femmes	14 %	17 %

5.8 Gains hebdomadaires moyens

Le graphique 2 résume les gains moyens des diplômés qui travaillaient à temps plein et à temps partiel durant la semaine de référence.

Graphique 2

Niveaux de salaire, par sexe et heures de travail réel

Diplômés de 1997-98, en 2001

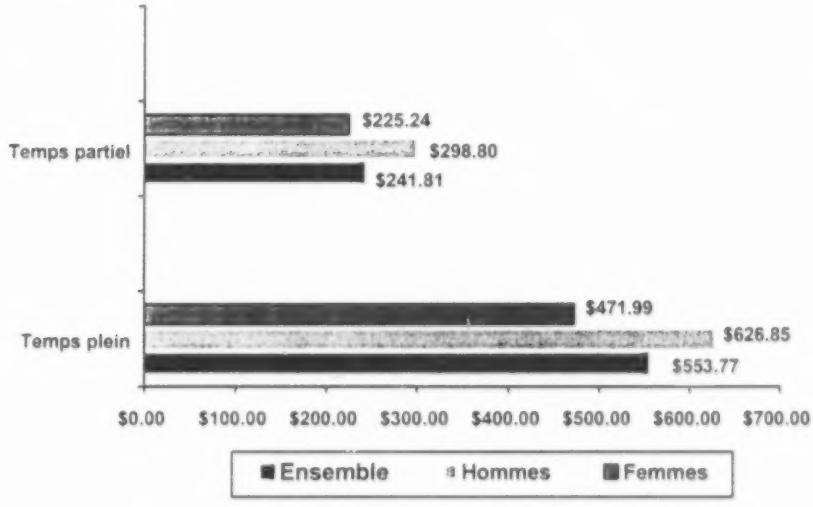

Le tableau A-3, à l'annexe A, présente des détails sur les gains des employés à temps plein, par programme. Un examen du tableau A-3 révèle des écarts importants dans les gains par rapport au programme suivi.

- Les salaires des employés à temps plein durant la semaine de référence se situaient entre 75 $ et 4 000 $. L'écart-type de la répartition salariale était de 286,56 $ et la moyenne était de 553,77 $.

- Au moment du contact effectué en 1999, les diplômés des programmes réguliers qui occupaient des postes à temps plein ont mentionné des salaires variant entre 100 $ et 2 200 $, pour une moyenne de 466,61 $ et un écart-type de 232,15 $.

- Au cours de la semaine de référence de 2001, les salaires hebdomadaires moyens des diplômés occupant des postes ayant un rapport direct avec le programme d'études terminé au CCNB variaient entre 100 $ et 4 000 $, pour une moyenne de 574,34 $. Ce résultat se compare avec une moyenne de 484,62 $ et un écart variant entre 150 $ et 2 200 $ pour les diplômés occupant des emplois ayant un rapport direct avec leur formation en juin 1999.

- Les salaires variaient aussi selon le sexe. Chez les diplômés, par exemple, le salaire hebdomadaire moyen des hommes qui travaillaient à temps plein durant la semaine de référence était de 626,85 $, comparativement à un salaire moyen de 471,99 $ pour les femmes occupant des postes à temps plein.

Le tableau 4 compare les salaires d'après le sexe des diplômés pour 1999 et 2001. Une analyse plus approfondie des salaires moyens signalés en 1999 et en 2001, ainsi que les informations contenues dans le tableau 4, permettent de formuler les observations suivantes.

- Dans l'ensemble, les gains hebdomadaires moyens ont augmenté de 18,7 % durant la période de 1999 à 2001 en ce qui concerne les diplômés employés à temps plein.

- Les diplômés qui occupaient des emplois ayant un rapport direct avec leur programme d'études terminé au CCNB ont connu une augmentation de 18,5 % de leur revenu hebdomadaire moyen au cours de la période de 1999 à 2001. L'augmentation en pourcentage variait entre 3,5 % et 136,7 %.

Tableau 4
Gains signalés en 1999 et en 2001 par les diplômés des programmes réguliers qui occupaient des emplois à temps plein

	1999	2001
Employés à temps plein*	91 %	89 %
Nombre moyen d'heures de travail réel	41.9	41.1
Hommes	44.3	42.9
Femmes	39.4	39.0
Gains hebdomadaires moyens (F-T)	466,61 $	553,77 $
Hommes	520,65 $	626,85 $
Femmes	407,07 $	471,99 $
Employés à temps partiel	9 %	11 %
Nombre moyen d'heures de travail	19.9	19.4
Hommes	17.6	19.9
Femmes	20.6	19.3
Gains hebdomadaires moyens (P-T)	210,01 $	241,81 $
Hommes	214,73 $	298,80 $
Femmes	208,67 $	225,24 $

* travaillaient 30 heures ou plus par semaine.

Le tableau 5 compare les salaires, durant la semaine de référence, des postes ayant un rapport direct avec la formation obtenue par les diplômés en 1999 et en 2001. Les programmes présentés au tableau 5 avaient au moins 10 diplômés qui occupaient un emploi ayant un rapport direct avec leurs études au cours des deux périodes de sondage.

Tableau 5

Comparaison des salaires durant la semaine de référence par programme du CCNB pour les emplois à temps plein ayant un rapport direct avec la formation

Titre du programme	Échantillon 2001	Salaire moyen durant la semaine de référence		Changement de pourcentage
		1999	2001	
Ensemble	710	484,62 $	574,34 $	19 %
Infirmier(ère) auxiliaire	58	507,31 $	509,12 $	0 %
Technologie de bureau (60)	50	364,37 $	430,78 $	18 %
Technologie des affaires II - comptabilité	28	458,04 $	562,22 $	23 %
Techniques d'entretien automobile	27	339,82 $	422,13 $	24 %
Cuisine	19	325,15 $	339,44 $	4 %
Machiniste	19	487,36 $	594,27 $	22 %
Technologie des affaires II – marketing	16	514,55 $	644,10 $	25 %
Téchnologie du génie électronique II - systèmes de données	16	702,00 $	754,54 $	7 %
Soudage	14	517,42 $	693,55 $	34 %
Assistant-e technique en pharmacie	14	337,91 $	403,00 $	19 %
Éducation en services de garde	13	211,27 $	250,46 $	19 %
Télé-services	12	405,54 $	431,14 $	6 %
Techniques de bureau II	12	317,98 $	334,91 $	5 %
Debosselage et peinture de carosserie	10	373,10 $	524,44 $	41 %
Entretien de camions et des remorques	10	405,62 $	462,14 $	14 %
Technique de l'informatique – technicien et spécialiste de réseaux	10	582,00 $	576,00 $	-1 %

Le tableau 6 donne un aperçu des salaires dans les mêmes postes qui avaient un rapport direct avec les études terminées au CCNB. Les salaires étaient mentionnés par au moins 10 diplômés dans chaque catégorie de poste.

Tableau 6
Changements dans le salaire moyen

Classification Nationale des Professions		# Personnes occupés 2001	Salaire moyen durant la semaine de référence 1999	2001	Changement de pourcentage
	Ensemble	576	484,62 $	574,34 $	18.5 %
3233	Infirmières auxiliaires autorisées	56	508,00 $	500.75 $	-1.4 %
7321	Mécaniciens de véhicules	36	355,66 $	426,00 $	19.8 %
2241	Techniciens en génie électronique	35	582,27 $	673,62 $	15.7 %
2163	Programmeurs	25	611,82 $	758,48 $	24.0 %
1431	Commis à la comptabilité	19	417,33 $	530,54 $	27.1 %
6242	Cuisiniers/Cuisinières	18	313,77 $	330,69 $	5.4 %
1453	Commis aux services à la clientèle	17	431,56 $	514,80 $	19.3 %
2242	Électroniciens d'entretien	17	611,36 $	620,91 $	1.6 %
1411	Commis de travail général de bureau	16	338,18 $	398,86 $	17.9 %
3414	Autres aides en santé/Assistant(e)s techniques en pharmacie	16	337,91 $	419,46 $	24.1 %

Le tableau 7 compare, pour les deux sondages, les salaires des emplois à temps plein ayant un rapport direct ou indirect ou n'ayant aucun rapport avec les études terminées au CCNB.

Tableau 7
Comparaisons des salaires moyens

	Salaire moyen durant la semaine de référence		
	1999	2001	Changement de pourcentage
Ensemble	465, 70 $	553,78 $	19 %
Emplois ayant un rapport direct	484,62 $	574,34 $	19 %
Emplois ayant un rapport indirect	402,50 $	554,35 $	38 %
Emplois n'ayant aucun rapport	345,00 $	481,83 $	40%

Même si les diplômés obtiennent en général des meilleurs salaires, les données montrent que ceux qui occupaient des emplois n'ayant pas un rapport direct avec leur formation ont obtenu des meilleures augmentations salariales au cours de la période, mais les diplômés qui occupaient des emplois ayant un rapport direct avec leurs études terminées avaient au début et à la fin des salaires plus élevés en moyenne.

En 1999, les hommes qui occupaient des emplois à temps plein ont signalé un salaire moyen de 518,73 $ comparativement à un salaire moyen de 407,70 $ pour les femmes occupant des emplois à temps plein. En 2001, les gains des hommes diplômés avaient augmenté de 21 % pour atteindre le montant de 626,85 $. Les gains des femmes diplômées occupant des emplois à temps plein avait augmenté de 16 % pour atteindre le montant de 471,99 $.

En 1999, les femmes diplômées qui travaillaient à temps plein obtenaient environ 79 % des gains des hommes diplômés travaillant à temps plein. En 2001, les femmes diplômées qui travaillaient à temps plein obtenaient environ 75 % des gains des hommes diplômés travaillant à temps plein. Selon les données, l'écart salarial entre les hommes et les femmes a augmenté de 4 points de pourcentage environ entre période 1999 et 2001.

Il semblerait, d'après un examen des salaires des hommes diplômés et des femmes diplômées travaillant à temps plein, que les deux sexes aient tendance à occuper des types d'emplois différents, comme il fallait s'y attendre étant donné qu'ils s'étaient inscrits à des programmes différents. Le nombre de professions occupées à la fois par des hommes et des femmes durant la semaine de référence était trop peu élevé pour permettre des comparaisons suffisantes.

5.9 Situation par rapport au marché du travail

Chaque répondant ou répondante a aussi fourni des informations sur sa situation par rapport au marché du travail durant la semaine de référence en ce qui concerne son principal emploi. Le tableau 8 fournit à ce sujet les informations recueillies en 1999 et en 1997. Les diplômés étaient plus nombreux à occuper des postes permanents durant la semaine de référence de 2001 que durant celle de 1999.

Tableau 8
Comparaison de la situation par rapport aux principaux emplois occupés durant la semaine de référence

	1999	2001
Postes permanents	68 %	82 %
Postes temporaires	30 %	15 %
Travail à propre compte	2 %	3 %

5.10 Durée d'occupation de l'emploi actuel

Les diplômés employés durant la semaine de référence occupaient leur emploi depuis 20,1 mois en moyenne (en supposant le 1er juillet 1998 comme date de début et en prenant un maximum de 33 mois).

Dans l'ensemble (n = 1,271):

- 18 % étaient employés depuis 6 mois ou moins ;
- 14 % étaient employés depuis 7 à 12 mois ;
- 24 % étaient employés depuis 13 à 24 mois ;
- 20 % étaient employés depuis 25 à 32 mois ; et
- 24 % étaient employés depuis le début de la période de 33 mois.

On n'a constaté aucun rapport constant entre la durée d'emploi au poste occupé durant la semaine de référence et le programme terminé au CCNB, la situation d'activité durant la semaine de référence ou le type d'emploi.

5.11 Situation d'activité durant la semaine de référence

Chaque répondant a décrit sa situation d'activité durant la semaine de référence. Le tableau A-4 de l'annexe A fournit de l'information sur les diverses situations d'activité des diplômés de chaque programme. Comme le graphique 3 permet de le constater, la majorité des diplômés (90 %) travaillaient pour un seul employeur.

Graphique 3

Situation d'activité durant la semaine de référence

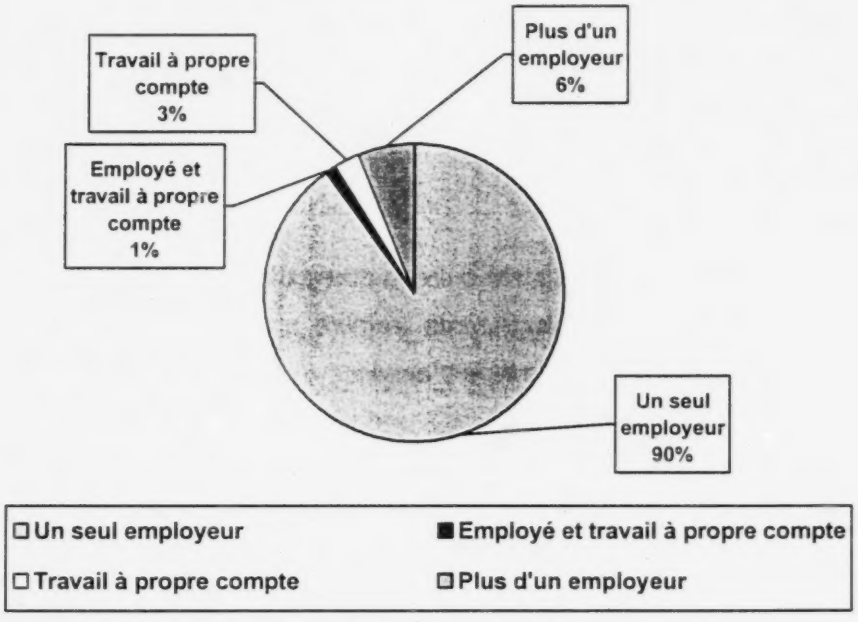

Tableau 9 compare la situation d'activité des diplômés en 1999 et en 2001, et révèle peu de changement durant la période de trois ans depuis l'obtention du diplôme.

Tableau 9
Situation d'activité durant la semaine de référence
Diplômés des progammes réguliers

	1999	2001
Un seul employeur	88%	90%
Plus d'un employeur	9%	6%
Employé et travail à propre compte	2%	1%
Travail à propre compte seulement	1%	3%

5.12 Sommaire d'emplois des diplômés

Le tableau 10 résume la situation d'emploi durant la semaine de référence des diplômés de 1997-1998 au moment du contact après un et trois ans

Tableau 10
Comparaisons pour les diplômés de 1997-1998

	En 1999	2001
Taux d'activité	95 %	93 %
Taux d'emploi	88 %	90 %
Pourcentage des employés à temps plein	91 %	89 %
Salaire moyen hebdomadaire des employés à temps plein	465,70 $	553,77 $

Le contenu du tableau 10 montre que les diplômés actifs sont un peu moins nombreux trois ans après leur diplôme et que ceux qui travaillent sont un peu moins susceptibles de travailler à temps plein mais, dans l'ensemble, gagnaient 18 % de plus en salaire.

5.13 Diplômés sans emploi durant la semaine de référence

La présente section résume la situation des 16 % (n=246) des diplômés qui se trouvaient sans emploi durant la semaine de référence. Les sans-emploi comprennent les chômeurs (ceux qui cherchaient un emploi) et les inactifs.

Dans le groupe en question :

- 56 % cherchaient activement un emploi ou attendaient le début d'un emploi (dans les quatre semaines de la semaine de référence) ; et

- 44 % étaient inactifs.

Les raisons suivantes ont surtout été données pour expliquer le manque de travail durant la semaine de référence :

- 29 % suivaient un autre cours ou un autre programme de formation à temps plein ;
- 23 % ont déclaré qu'ils n'avaient pas réussi à se trouver un emploi ;
- 17 % attendaient d'être rappelés à un emploi occupé auparavant ;
- 7 % ne pouvaient pas trouver un emploi ayant un rapport avec leur formation au CCNB ;
- 7 % ne pouvaient pas travailler en raison de leurs responsabilités personnelles ou familiales ;
- 4 % ne pouvaient pas travailler en raison d'une maladie ou invalidité ; et
- 13 % ne travaillaient pas pour d'autres raisons.

Parmi les diplômés sans emploi :

- les hommes avaient plus tendance à chercher du travail (59 %) que les femmes (36 %); et
- les femmes avaient plus tendance à être inactives (63 %) que les hommes (42 %).

5.14 Vue d'ensemble sur les emplois depuis le diplôme

Dans l'ensemble, environ 99 % des diplômés de 1997-1998 avaient eu au moins un emploi après avoir terminé leur programme d'études au CCNB. Le tableau A-5, à l'annexe A, présente les antécédents de travail des répondants, depuis l'obtention de leur diplôme.

La plupart des diplômés avaient terminé leur formation en juin 1998, même si un certain nombre d'entre eux avaient terminé leur programme plus tôt au cours de la même année d'études. Par conséquent, il fallait établir une période de rapport commune pour obtenir des informations cohérentes en matière d'emploi. Pour les fins du présent sondage, on a établi une période de 33 mois (juillet 1998 à mars 2001) pour la mesure des tendances en matière d'emploi.

Au cours de la période de 33 mois, les répondants au sondage ont en moyenne occupé 2,5 emplois différents et travaillé durant 28 mois en moyenne. Dans la même période de 33 mois, les répondants ont occupé durant 22 mois en moyenne des emplois ayant un rapport avec leurs programmes d'études.

Dans le groupe de répondants contactés :

- 82 % ont commencé à occuper leur premier emploi après la fin de leur programme du CCNB, en 1998 ;
- 6% ont repris ou conservé un emploi qu'ils avaient occupé avant de terminer leur programme au CCNB ;
- 10 % ont commencé à occuper leur premier emploi en 1999 ; et
- 2 % ont trouvé leur premier emploi en 2000 au plus tard.

Parmi les personnes contactées :

- 29 % n'ont occupé qu'un seul emploi après avoir terminé un programme au CCNB;
- 30 % ont occupé deux emplois ;
- 22 % ont occupé trois emplois ;
- 18 % ont occupé plus de trois emplois après avoir terminé leur programme ; et
- moins de 1 % n'ont pas du tout travaillé après avoir terminé leur programme.

Le graphique 4 donne une vue d'ensemble de la tendance des diplômés en matière d'emploi. À cette fin, l'indice de 100 représente l'ensemble des diplômés. Ce graphique qui s'appuie sur les données du sondage montre également que, durant la semaine de référence, sur 100 diplômés, 99 avaient obtenu un emploi depuis leur diplôme et que 32 de ceux-ci avaient occupé un seul emploi. Il montre également que, parmi ces derniers, 28 occupaient encore le même poste, dont 24 dans un domaine ayant un rapport avec leur formation.

Graphique 4

Trois ans après le diplôme

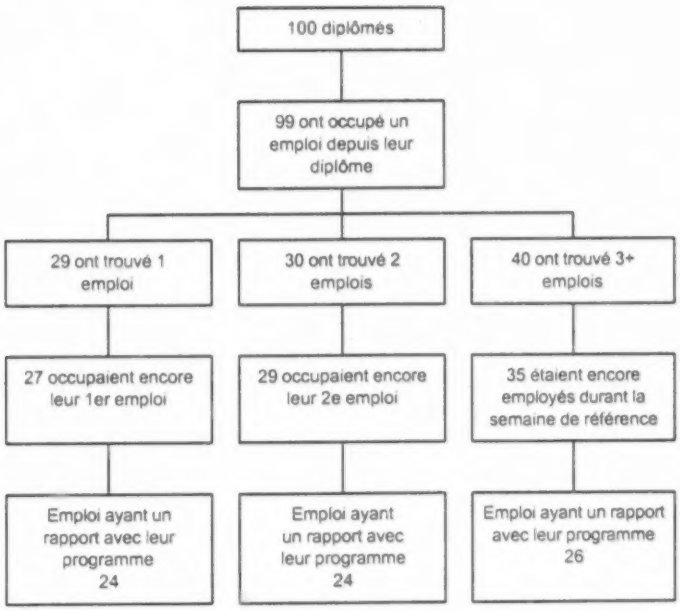

Une analyse des informations selon le nombre d'emplois occupés permet de formuler les observations suivantes :

- aucune différence n'a été constatée dans le rapport entre la probabilité d'un emploi durant la semaine de référence et le nombre d'emplois occupés si ce nombre était de deux au plus ; à titre d'exemple, les diplômés qui avaient trouvé un ou deux emplois depuis l'obtention de leur diplôme étaient également susceptibles (92 %) d'être employés durant la semaine de référence ;

- les diplômés qui avaient occupé trois ou plus de trois emplois avaient légèrement moins tendance que ceux qui avaient eu un ou deux emplois à être employés (88 %) durant la semaine de référence ;

- les diplômés qui avaient occupé un seul emploi avaient légèrement plus tendance (90 %) à travailler dans un domaine ayant un rapport direct avec leur formation que ceux qui avaient eu deux emplois (81 %) ou ceux qui avaient eu trois ou plus de trois emplois (74 %).

5.15 Déménagements des diplômés

Depuis la fin de leur année d'études 1997-1998, environ 19 % des répondants ont demeuré à un moment donné à l'extérieur de la province. Soixante-six pour cent de ces déménagements étaient pour trouver un emploi et 34 % étaient pour d'autres raisons. Le tableau A-6, 133 l'annexe A, donne des informations sur les déménagements des diplômés, par programme.

Les diplômés qui avaient quitté le Nouveau-Brunswick pour chercher du travail ont en moyenne eu besoin de 2,7 semaines pour se trouver un emploi. Il semble que 47 % de ceux qui ont déménagé pour un emploi avaient déjà obtenu leur emploi avant leur déménagement, puisqu'ils n'ont signalé aucune période de recherche d'emploi à l'extérieur de la province.

Environ 49 % de ceux qui avaient déménagé étaient revenus au Nouveau-Brunswick en avril 2001. Parmi ceux qui avaient quitté expressément dans le but de trouver un emploi, 47 % étaient retournés dans la province en avril 2001, tout comme 50 % de ceux qui, semble-t-il, avaient un emploi à l'extérieur de la province au moment de leur déménagement.

5.16 Éducation et formation supplémentaires

Dans le groupe des répondants contactés, 503 ou 33 % des diplômés étaient retournés à l'école ou avaient suivi un cours à un moment donné pendant la période de 33 mois qui a suivi l'obtention de leur diplôme.

Parmi ceux qui étaient retournés à l'école (n=503) :

- 332 (66 %) avaient suivi un programme d'éducation ou de formation dans le même domaine que leurs études terminées au CCNB ; alors que
- 171 (34 %) étaient retournés dans un domaine d'études différent.

Parmi ceux qui étaient retournés à l'école au moment du contact :

- 72 % avaient déjà terminé des études supplémentaires ; et
- 28 % étaient inscrits à un programme au moment du contact.

Parmi ceux qui suivaient un autre programme d'éducation ou de formation au moment du contact (n=140) :

- 67 % étaient étudiants à temps plein ; et
- 33 % étaient étudiants à temps partiel.

Parmi les répondants qui étaient retournés à l'école et qui occupaient un emploi au moment du contact (n=399), environ 37 % (n=148) avaient repris leurs études afin de se qualifier pour l'emploi qu'ils occupaient. Parmi l'ensemble des répondants, 11 % (n=163) ont mentionné qu'ils suivaient un programme d'apprentissage durant la semaine de référence.

Le tableau A-7, à l'annexe A, présente des informations détaillées sur l'éducation, la formation et l'apprentissage après l'achèvement d'un programme suivi au CCNB.

5.17 Évaluation des programmes du CCNB

La question suivante fut posée à chacun des répondants :

En règle générale, considérez-vous que votre programme vous a préparé à un emploi dans un domaine connexe d'une façon excellente, bonne, passable ou insatisfaisante?

Le tableau A-8 à l'annexe A présente, pour chaque programme, un sommaire des réponses obtenues. Le graphique 5 résume les évaluations données. Le tableau 11 compare les évaluations fournies par les diplômés au moment du premier sondage, en 1999, et au cours du présent sondage en ce qui concerne la préparation à l'emploi.

Graphique 5

Évaluation du programme en ce qui concerne la préparation à l'emploi

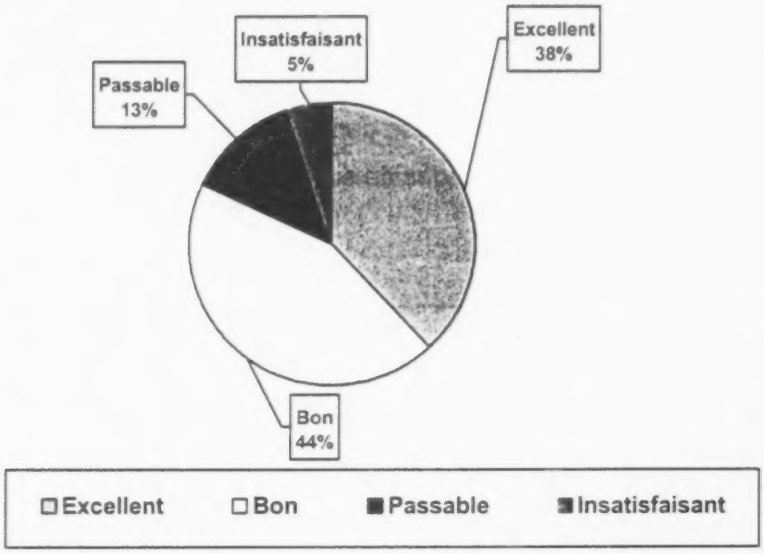

Tableau 11
Évaluation : préparation à l'emploi dans un domaine connexe

	1999	2001
Excellent	39 %	38 %
Bon	46 %	44 %
Passable	11 %	13 %
Insatisfaisant	4 %	5 %
	100 %	100 %

Le tableau 11 ne révèle aucun changement important dans l'évaluation globale des programmes pour ce qui est de la préparation à l'emploi dans un domaine connexe.

Le tableau 12 donne une vue d'ensemble des évaluations données par les répondants en ce qui concerne un emploi au cours de la semaine de référence en 1999 et en 2001. Comme il fallait s'y attendre, ce tableau montre, à chacune des deux périodes de sondage, que les diplômés sans emploi avaient plus tendance à juger la « préparation à l'emploi » moins bonne. Les différences dans les évaluations globales ont augmenté au cours de la période entre les sondages de suivi.

Tableau 12
Évaluation des programmes selon la situation d'activité

	Évaluation globale	Employés	Sans emploi	Inactifs
En 1999				
Excellent	39 %	41 %	26 %	32 %
Bon	46 %	45 %	52 %	40 %
Passable	11 %	10 %	16 %	20 %
Insatisfaisant	4 %	4 %	6 %	8 %
	100 %	100 %	100 %	100 %
En 2001				
Excellent	38 %	40 %	28 %	24 %
Bon	44 %	43 %	46 %	50 %
Passable	13 %	12 %	20 %	18 %
Passable	5 %	5 %	6 %	8 %
	100 %	100 %	100 %	100 %

5.18 Autres compétences acquises au CCNB

En plus de leur demander d'indiquer dans quelle mesure les programmes suivis au collège communautaire les avait aidés à occuper un emploi dans un domaine connexe, il fut demandé à tous les répondants de répondre à la question suivante.

> *En plus des compétences professionnelles, avez-vous acquis d'autres types de compétences ou de connaissances au CCNB qui vous ont aidé à trouver un emploi?*

Dans l'ensemble, 514 répondants (34 %) ont mentionné une compétence ou habileté additionnelle. Le tableau 13 présente les compétences mentionnées par l'ensemble des répondants sondés.

Tableau 13
Autres compétences acquises au CCNB

Compétence mentionnée	Pourcentage global
Préparation d'un CV / compétences en recherche d'un emploi / techniques d'entrevue	22 %
Aptitudes en communication	17 %
Compétence en gestion / combinaison de compétences ou autres compétences	12 %
Attitudes et comportements positifs	11 %
Aptitudes en informatique	8 %
Préparatifs en expérience en ce qui concerne le « nombre réel »	7 %
Aptitude à utiliser des connaissances et expériences particulières	8 %
Travail d'équipe	7 %
Combinaison de compétences ou autres compétences	7 %
	100 %

6.0 Conclusion

Ajouté aux tableaux présentés à l'annexe A, le présent exposé résume les informations obtenues au cours du sondage sur le placement, après trois ans, des diplômés de l'année d'études 1997-1998 des programmes réguliers du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Il s'agit de la sixième étude du genre effectuée au Nouveau-Brunswick. Les informations ainsi recueillies ressemblent de façon remarquable à celles recueillies en 1999, ce qui laisse entendre que les diplômés des collèges communautaires ont connu les mêmes tendances au cours de la période de trois ans qui a suivi la fin de leur programme d'études au CCNB.

Le sondage permet de constater surtout les points suivants :

- Le pourcentage des diplômés actifs a légèrement diminué pour passer de 95 % en 1999 à 93 % en 2001, leur taux d'emploi a augmenté de deux points de poucentage (88 %) en 1999 à 90 % en 2001.

- Les diplômés employés à temps plein travaillaient en moyenne 41 heures par semaine et leurs gains moyens pour un travail à temps plein étaient de 553,77 $ par semaine, soit 19 % de plus qu'en 1999.

- On constate encore une inégalité économique entre les hommes et les femmes trois ans après la fin des études, puisque les femmes diplômées qui étaient employées à temps plein gagnaient environ 75 % du salaire moyen des hommes diplômés employés à temps plein. Ce 75 % représente une diminution de quatre points de pourcentage dans la position relative des femmes et des hommes diplômés par rapport aux finissants de 1997-1998 qui avaient été contactés pour la première fois en 1999.

- Le pourcentage des diplômés qui occupaient des postes permanents a aussi augmenté au cours de la période de trois ans : 84 % occupaient des postes permanents en 2001 comparativement à 68 % en 1999.

- Dans l'ensemble, 60 % des diplômés avaient occupé deux emplois ou moins depuis leur diplôme, et ces derniers occupaient plus souvent un emploi dans un domaine ayant un lien avec leur formation que les diplômés qui avaient occupé trois emplois ou plus depuis leur diplôme.

- Depuis leur diplôme, 19 % des diplômés contactés avaient déménagé dans une autre province. Environ 49 % de ceux-ci étaient revenus au Nouveau-Brunswick au plus tard durant la semaine de sondage du 18 mars 2001. Au moment du contact de 2001, 90 % des diplômés résidaient au Nouveau-Brunswick.

- Environ 33 % des diplômés contactés étaient retournés à l'école ou avaient suivi un cours à un moment donné depuis juillet 1998, et 66 % d'entre eux avaient choisi une éducation ou formation supplémentaire dans le même domaine que le programme qu'ils avaient suivi au CCNB.

- Dans l'ensemble, 82 % des diplômés ont indiqué que le CCNB avait fait un travail excellent (38 %) ou bon (44 %) pour les préparer à un emploi dans un domaine connexe.

- Environ 34 % des diplômés contactés ont mentionné qu'au cours de leurs études au CCNB ils avaient acquis d'autres compétences ou habiletés qui les ont aidés à trouver un emploi. Les compétences ou habiletés mentionnées le plus souvent sont notamment la préparation d'un CV, des compétences de recherche d'un emploi et en techniques d'entrevues, des aptitudes en communication et des attitudes et comportements positifs.